



Dans ce bureau, on enregistre votre **Identité Nationale de Santé (INS)** qui ira dans votre **Dossier Médical Patient (DMP)**

Pourquoi est-ce important ?

La bonne identification des documents de santé conditionne la sécurité des échanges d'informations entre professionnels tout au long du parcours de santé

Utiliser le bon dossier médical



Réaliser les bons soins



Passer les bons examens



Recevoir le bon traitement



Partager les bonnes informations



Documents valides :
Carte nationale d'identité,
passeport, titre de séjour....



Si besoin, faites **corriger vos documents** d'identité auprès de l'état civil de votre commune

ATTENTION

La carte vitale n'est pas un document d'identité valide !